



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA LOZERE

FICHE DESCRIPTIVE DE PARCELLES BOISEES EN VUE DE LEUR DEFRICHEMENT (1)				
Nom du demandeur : Adresse : Nom du Propriétaire : Adresse :		Mr BRAJON Serge Briges 48600 AUROUX Mr BRAJON Serge Briges 48600 AUROUX		
Surface totale de bois à défricher : 5 ha 50.00				
<u>Caractéristiques des parcelles</u>				
Boisement isolé (2) Terrains inclus dans un périmètre Natura 2000 Oui Oui Pour partie (%) Non Le défrichement est susceptible d'avoir des effets notables sur les habitats et/ou espèces du site Oui Non Caractéristiques du peuplement				
Boisement d'origine naturelle				
☐ Boisement issu de plantation			Pin Sylvestre	
Age moyen des arbres :	inférieur à 20 ans supérieur à 20 ans		Boulots Epicéa - Sap Hêtre Châtaignier	oin 🗀
Références cadastrales				
Commune	Section	N°	Surface totale	Surface à défricher
Auroux	ZA	1	77 ha 78 a 40 ca	05 ha 50 a 00 ca
			total	5 ha 50 a 00 ca

Auroux, le 25 janvier 2013

(2) Boisement isolé: la superficie totale du massif forestier auquel sont rattachées les parcelles concernées par la demande est inférieure à 4 ha.

⁽¹⁾ Défrichement: Le défrichement n'est pas l'opération qui consiste à couper des friches mais celle qui « met fin à la destination forestière de terrains » (article L.311-1 du Code Forestier). Une parcelle est considérée comme boisée dès que les formations végétales qui l'occupent « comprennent des arbres et des arbustes d'essences forestières, issus de graines ou de rejets, quel que soit leur âge, dont le couvert (écran formé par l'ensemble des houppiers des arbres du peuplement – s'exprime par la surface de leur projection au sol) apparent occupe ou est susceptible d'occuper à terme, 10 % de la surface du sol, ainsi que celles qui se trouvaient de mémoire d'homme, dans un état correspondant à cette définition et qui résultent d'un processus de dégradation dont les causes peuvent être notamment l'incendie, le surpâturage, les maladies, ou des pollutions diverses » (circulaire interministérielle du 25 mai 1978)